

**Zeitschrift:** Archäologie der Schweiz : Mitteilungsblatt der Schweizerischen Gesellschaft für Ur- und Frühgeschichte = Archéologie suisse : bulletin de la Société suisse de préhistoire et d'archéologie = Archeologia svizzera : bollettino della Società svizzera di preist

**Herausgeber:** Schweizerische Gesellschaft für Ur- und Frühgeschichte

**Band:** 6 (1983)

**Heft:** 3

**Artikel:** Le Bois de Châtel près d'Avenches à la lumière de trouvailles récentes : Oppidum celtique? et castrum du Bas-Empire

**Autor:** Kaenel, Gilbert / Kaenel, Hans-Markus von

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-5345>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 03.12.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Le Bois de Châtel près d'Avenches à la lumière de trouvailles récentes

Oppidum celtique? et castrum du Bas-Empire

Gilbert Kaenel et Hans-Markus von Kaenel

Au mois de juin 1982, parcourant la forêt du Bois de Châtel, les frères Pierre et Hervé Miéville, en compagnie du jeune Boris Lutz, recueillaient quatre petites monnaies celtiques en argent et une monnaie romaine en bronze.

Soupçonnant l'importance de leur découverte, avant tout du fait de la proximité de la ville romaine d'Avenches VD, ils en firent part à différentes personnes, puis au soussigné (G.K.) à l'occasion d'une conférence sur les fouilles du Mont Vully (dont il vient d'être question dans l'article précédent, p. 102-109), présentée à Neuchâtel en janvier 1983<sup>1</sup>.

Cette rencontre est à l'origine d'une visite des lieux, organisée dans les jours qui suivirent, puis d'une série de recherches d'archives (à Lausanne et à Avenches) et d'observations sur le terrain; l'étude des monnaies et quelques réflexions suggérées par l'interprétation de ces trouvailles, visant à intégrer les résultats des fouilles récentes du Mont Vully ou d'Avenches à un niveau historique et régional, sont exprimées ici à titre d'hypothèse de travail, stimulantes, espérons-le, pour la poursuite des recherches.

## Le Bois de Châtel

Cette colline molassique, qu'Eugène Secrétan ou Albert Naef préféraient appeler «Mont de Châtel»<sup>2</sup>, s'élève à un kilomètre au sud de la ville d'Avenches (fig. 1). Son orientation (sud-ouest/nord-est) est définie par l'axe de la vallée de la Broye sur son versant méridional; au sommet du mont s'étend un étroit plateau, de plus d'un kilomètre de long sur 100-200 m. de large, à l'altitude maximale de 630 m., soit près de 200 m. au-dessus de la plaine. Le versant nord-ouest est constitué de pentes très abruptes avec, par endroits, des roches inaccessibles; les autres flancs sont en partie moins accentués.

Du sommet, à l'extrémité nord-est, une vue magnifique s'ouvre au nord sur le Jura, d'ouest en est vers la plaine, la colline avec la ville médiévale et moderne d'Avenches, les ruines d'Aventicum, le lac de Morat dominé par le Vully, pour ne signaler que les environs immédiats (fig. 2).

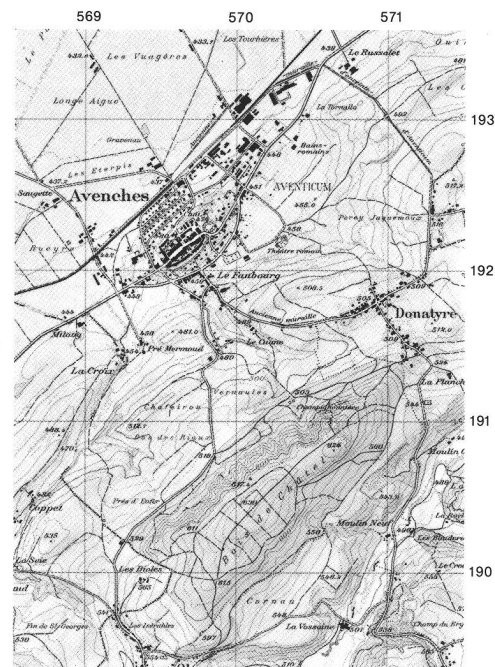
### Historiques des recherches et conceptions

En 1867, C. Bursian publie son étude sur Aventicum<sup>3</sup>; il y fait allusion au Bois de Châtel et à des ouvrages de fortification, dont, en particulier, deux tronçons de murs à angle droit, construits à l'aide de pierre calcaire du Jura (c'est sans doute ce qu'il entend par «gelblichen neuenburger Sandstein»); ces ruines lui avaient été indiquées sur le terrain par le conservateur du musée romain, A. Caspari. Il en déduit la présence d'un castrum, édifié dès le milieu du 3<sup>e</sup> siècle, en relation avec les invasions des Alamans.

C'est également à cette époque qu'une monnaie républicaine en argent, de Marc-Antoine, a été recueillie «au bois de châtel dans l'étang du ruisseau de la perche»<sup>4</sup>; elle est mentionnée par L. Martin dans son inventaire des monnaies en 1894<sup>5</sup>, sans l'indication de provenance qui figure dans le catalogue du musée!, et sans que les conséquences d'une telle découverte ne soient envisagées (voir plus bas).

En 1888, l'interprétation de Bursian est simplement reprise par E. Secrétan<sup>6</sup>.

En 1898, partant des mêmes affirmations, E. Lecoultré, syndic d'Avenches, fait rechercher les murs décrits en deux endroits. Un petit rapport de J. Mayor en fait état<sup>7</sup> et mentionne la découverte d'éléments architecturaux en «tuf», d'un fragment de «sculpture» en grès, d'une meule, de «tuiles rouges et de poteries communes». Malgré ces témoignages romains, il considère, sans



doute en fonction du toponyme, qu'il s'agit des restes d'un «château».

En 1910 enfin, c'est le mérite d'Albert Naef, alors archéologue cantonal, d'avoir repris en mains ce dossier au cours de son intense et fructueuse activité dans le Pays de Vaud pour toutes les périodes, dans le cas présent, les fouilles d'Aventicum et plus particulièrement de la Porte de l'Est. Il avait compris que le Bois de Châtel représentait un élément de la problématique d'Avenches dans l'Antiquité, qu'on ne pouvait dissocier des ruines de la ville impériale.

Comme à son habitude, ses observations méticuleuses et ses réflexions sont reportées par écrit; on lit:

«Avant de consigner les notes de mon Journal», je tiens encore à bien spécifier mon but: il ne s'agissait pas, pour le moment, de fouilles systématiques et étendues, ce qui m'aurait entraîné beaucoup trop loin, mais simplement d'une exploration préliminaire et sérieuse du terrain, accompagnée de notes, de plans, de photographies, exploration qui fixerait des faits et sur les résultats de laquelle pour-

fig. 1

Le Bois de Châtel au sud d'Aventicum et de la ville d'Avenches VD (carte nationale 1 : 25000, feuille 1185, Fribourg; reproduit avec l'autorisation de l'Office fédéral de topographie du 22. 6. 83).  
Der Bois de Châtel bei Aventicum.  
Il Bois de Châtel a sud di Aventicum e della città di Avenches VD.

fig. 2

Vue depuis le Bois de Châtel (point III du plan Naef, fig. 3) en direction du nord-est: au fond le Jura, le Mont Vully avec son oppidum celtique, le lac de Morat; au premier plan, les ruines d'Aventicum et à gauche la colline d'Avenches.  
Blick vom Bois de Châtel gegen Nordosten, gegen Jura und Mont Vully.  
Vista dal Bois de Châtel verso nord-est.



Avenches

Aventicum

raient être basées, plus tard, des fouilles éventuelles, à exécuter par moi ou par d'autres, peu important<sup>8</sup>.

En mars 1910, après une visite détaillée des lieux, Naef fait procéder à une série de sondages en plusieurs endroits, dont l'objectif principal était l'étude des constructions signalées par Bursian. Ces recherches ont fait l'objet d'une publication de W. Cart, directement tirée du rapport de Naef<sup>9</sup>; les résultats en sont repris dans le rapport de la Société suisse de préhistoire en 1911, avec un accent porté sur l'hypothèse de l'oppidum préromain au Bois de Châtel!<sup>10</sup> Naef n'a, quant à lui, pas eu l'occasion de revenir sur ces fouilles et n'en a fait que brièvement mention dans une note sur Avenches en 1929<sup>11</sup>.

Les historiens et archéologues qui, après lui, se sont préoccupés d'Aventicum, se bornèrent à citer ces rapports, F. Stähelin dans son ouvrage sur la Suisse à l'époque romaine en 1927 (repris en 1931 et 1948 - dernière édition), D. van Berchem en 1955 et surtout G.-T. Schwarz en 1964<sup>12</sup>. L'existence même de ruines au Bois de Châtel a été en dernier lieu mise en doute par l'actuel conservateur du Musée romain d'Avenches, H. Bögli, en 1972<sup>13</sup>; en effet, aussi incompréhensible que cela puisse pa-

raître, le plan de Naef (fig. 3), ce document de premier ordre pour l'histoire d'Aventicum, n'a jamais été mis en valeur ni publié...

#### Renouveau d'intérêt

La découverte de quatre monnaies celtiques en argent et d'une monnaie impériale en bronze déclencha alors la reprise de ces documents, archivés depuis 1910 à Avenches et Lausanne, et une nouvelle évaluation de leur importance, favorisée par l'avancement des recherches au cours des dernières années.

C'est avant tout la question de la période préromaine, de la fin de La Tène, au I<sup>er</sup> s. av. J.-C., qui retient notre attention ici. En fait, la problématique n'est pas fondamentalement différente de celle qui animait A. Naef il y a trois quarts de siècle; ses réflexions l'avaient amené à rechercher les précurseurs d'Aventicum:

»L'oppidum gaulois se trouvait-il sur la colline de l'Avenches actuel? C'est possible. Une autre éventualité admissible était de le chercher sur les hauteurs de Châtel, dont la position formidable et dominante se prêtait bien à un établisse-

ment gaulois car, chose essentielle je l'ai dit, les sources n'y manquent pas; les deux éventualités ne s'excluaient d'ailleurs pas.»

écrit-il avec clairvoyance dans son »journal«<sup>14</sup>.

Si aucune trouvaille ne permet actuellement de retenir la première éventualité, la colline d'Avenches, ni d'ailleurs l'emplacement de la future ville romaine d'Aventicum dans la plaine (rappelons que le célèbre coin monétaire recueilli dans des »terres rapportées« dans la région du théâtre ne peut être utilisé comme argument)<sup>15</sup>, un pôle d'attraction nouveau est intervenu dans cette géographie historique dès 1959 qui contribua à éclipser complètement la seconde éventualité (le Bois de Châtel) relevée par A. Naef: il s'agit du Mont Vully!

Sur la base d'interprétations d'ordre historique, non fondées archéologiquement, on considéra alors que le Mont Vully était le précurseur direct d'Aventicum, la future capitale de l'Helvétie romaine. Il faut bien l'avouer, le caractère imposant du Vully, émergeant de l'entre-trois-lacs, a grandement favorisé le développement de ce modèle historique, appuyé par la comparaison Bibracte-Augustodunum (Mont Beuvray-Autun), qui s'installait peu à peu...<sup>16</sup>.

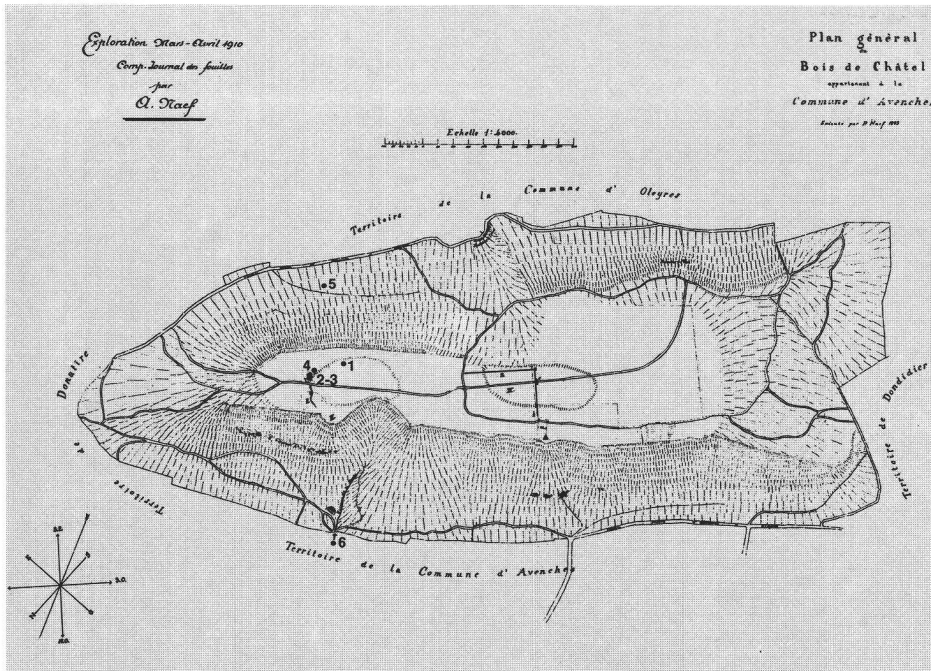


fig. 3  
Le Bois de Châtel avec l'emplacement des fouilles Naef de 1910 (I III III IV a, b), les ruines du castrum du Bas-Empire et l'emplacement des trouvailles de monnaies: 1-4 monnaies celtiques, 5 monnaie romaine (1982), 6 monnaie romaine (19 à s.). L'échelle représente 400 m.  
Bois de Châtel. Plan der Grabungen Naef von 1910 mit dem spätrömischen Kastell. Eingetragen ausserdem die Fundstellen der Münzen.  
Il Bois de Châtel con i scavi Naef del 1910 (le rovine del castrum tardoromano) e il luogo dove furono trovate le monete.



fig. 4  
Le quinaire du type VATICO d'Avenches (19 à s. n° 701). Ech. 3:1. Photo R. Glauser.  
Der Quinar vom Typ VATICO aus Avenches.  
Il quinario del tipo VATICO di Avenches.

La position du Bois de Châtel en fait n'a rien à envier au Mont Vully au point de vue topographique, avec son caractère dominant et défensif; par contre une couverture de forêt dense en cache le relief.

## Les monnaies celtiques

catalogue et commentaire<sup>17</sup>

Ces quatre monnaies ont été découvertes dans la partie nord-orientale du Bois de Châtel, la première en bordure d'un chemin forestier, dans une zone sinon remaniée par des fouilles du moins par des constructions romaines tardives ou des chemins plus récents (fig. 3, voir plus bas), les trois autres à proximité les unes des autres (environ 20 m. d'écart), derrière l'emplacement des fouilles Naef, point »I« de son plan. Elles seront déposées au Cabinet des Médailles de Lausanne (voir note 1).

### N° 1 Quinaire du type VATICO (fig. 5)

Avers: tête dans un cercle linéaire à gauche; gros oeil; cou orné d'un collier de perles, représenté en-dessous par des traits verticaux parallèles; casque (ou chevelure) constitué d'une rangée de demi-cercles; derrière, renflements en forme de gouttes; devant et au-dessus du visage, signes (lettres?) difficilement interprétables.

Revers: cheval dans un cercle linéaire à gauche; au-dessous, VATI[CO] et symbole en forme de segment de cercle comprenant un globule avec une croix superposée.  
Il est issu du même coin de revers que l'exemplaire d'Avenches (n° 701, fig. 4).

Diamètre: 12,3 mm.; position des coins: 4,30; poids: 0,53 g.  
Argent, fourré, fragmentaire. Revers décentré. Le noyau composé d'un alliage riche en plomb et la mince feuille d'argent qui le recouvre sont ici nettement visibles<sup>18</sup>.

### N° 2 Quinaire du type »Büschel«<sup>19</sup> (fig. 6)

Avers: rameau ordonné symétriquement, à crête centrale constituée de 3 globules; au-dessus, départ d'un arc dirigé vers le bord de la monnaie.  
Revers: cheval à crinière pointillée et longues oreilles à gauche; devant, au-dessus et au-dessous, symbole en forme de globule.

Diamètre: 11,6 mm.; position des coins: 11; poids: 1,46 g.  
Argent; traces de pinces sur le bord de la monnaie.  
(Meyer 1863, Taf. 1, 21, 22; Castelin 1978, n° 959; Allen 1978, classe F/G.)

### N° 3 Quinaire du type »Büschel« (fig. 7)

Avers: rameau ordonné symétriquement; au-dessus, arc surmonté d'un globule orienté vers le bord de la monnaie.  
Revers: cheval à crinière pointillée à gauche; au-dessus, symbole incertain, au-dessous, demi-cercle et haste.

Diamètre: 14,8 mm.; position des coins: 2; poids: 1,67 g.  
Argent fourré.  
(Meyer 1863, Taf. 1, 21; Castelin 1978, n° 959; Allen 1978, classe F/G.)

### N° 4 Quinaire du type »Büschel« (fig. 8)

Avers: tourbillon avec globule; au-dessus, unique globule.  
Revers: cheval à crinière pointillée à gauche; au-dessus, globule.

Diamètre: 12,5 mm.; position des coins: 12; poids: 1,44 g.  
Argent fourré; avers et revers décentrés.  
(Allen 1978, n° 38, classe C).

### Contexte de découverte et datation (fig. 3)

Dans le cas des trois premières monnaies, peu éloignées les unes des autres dans le terrain, on ne peut à priori exclure la possibilité de l'existence d'un dépôt en partie dispersé, plutôt que de les considérer comme provenant de couches d'occupation remaniées; cette seconde hypothèse est plus vraisemblable dans le cas de la quatrième monnaie, isolée des premières.

### Les monnaies du type »Büschel«

Trois des quatre trouvailles récentes du Bois de Châtel appartiennent à cette grande famille de monnaies en argent, connues sous l'appellation en langue allemande de »Büschelquinar« (voir note 19). Il y a quelques années, D.F. Allen a

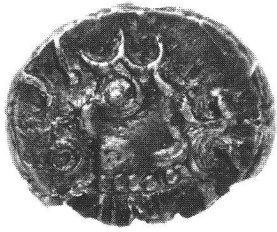


fig. 5  
Le quinnaire du type VATICO du Bois de Châtel.  
(1982) (= fig. 3,1). Ech. 3:1. Photo R. Glauser.  
Der Quinar vom Typ VATICO vom Bois de Châtel.  
Il quinario del tipo VATICO di Bois de Châtel.

fig. 6-8  
Les 3 quinaires du type «Büschel» du Bois de Châtel (1982) (= fig. 3, 2-4). Ech. 3:1. Photo R. Glauser.  
Die 3 Büschelquinare vom Bois de Châtel.  
I tre quinari del tipo «Büschel» di Bois de Châtel.

tenté de mettre de l'ordre au sein d'une très grande diversité de types qui rendait une vue d'ensemble difficile<sup>20</sup>. Bien que sa classification mérite d'être précisée sur l'un ou l'autre point, il est désormais plus facile, grâce à ce travail, de distinguer des types différents et des zones de circulation préférentielles: deux quinaires (nos 2 et 3) appartiennent à une des séries définies comme «suisses» par D.F. Allen («Swiss series»), le dernier par contre (n° 4) à ses séries «souabes» («Swabian series»).

La carte de répartition (fig. 9) sur laquelle nous avons reporté les trouvailles de monnaies du type «Büschel» de Suisse et des régions voisines, reprend en la complétant une carte publiée par D.F. Allen<sup>21</sup>; elle montre une présence limitée à la zone du Jura et à l'est du Plateau et d'une ligne approximative Aare-Sarine; les nouvelles découvertes du Bois de Châtel, celles de Martigny VS et Vidy (Lausanne VD), élargissent considérablement vers le sud-ouest la zone de distribution des types de «Büschel» en question.

La datation de ces monnaies repose sur les réflexions et propositions de D.F. Allen; le trésor de La Villeneuve-au-Roi (Haute Marne)<sup>22</sup>, dont le dépôt est

situé dans les années 50 av. J.-C., ainsi que l'association de «Büschel» et de quinaires du type NINNO-MAUC<sup>23</sup>, lui fournirent de précieux arguments; pour lui, ces derniers représentaient les émissions d'argent les plus récentes du monnayage celtique de nos régions déjà réalisées sous influence romaine<sup>24</sup>. En conséquence, D.F. Allen proposa la date d'environ 60 av. J.-C. pour le début de la frappe de ses «Swiss series».

Parmi les découvertes récentes, dont le savant anglais n'a pas pu avoir connaissance avant sa mort, il faut mentionner avant tout deux dépôts en Allemagne fédérale: celui de Neuses (commune de Eggolsheim, Oberfranken)<sup>25</sup>, bien que très important, ne paraît toutefois pas apporter d'éléments nouveaux pour les types de «Büschel» qui nous intéressent ici; l'autre, le dépôt de Langenau (Baden-Württemberg)<sup>26</sup>, se compose de quatre fibules, d'une monnaie en or, d'un quinnaire du type NINNO-MAUC et de huit «Büschel»; ces derniers appartiennent (c'est du moins ce que les photos publiées à ce jour permettent de reconnaître) avant tout aux classes F et H («Swiss series») de D.F. Allen. La trouvaille est datée des environs du milieu du 1er s. av. J.-C. par le fouilleur, H. Reim, selon la chronologie

de D.F. Allen; H. Polenz propose quant à lui, sur la base des fibules, de la vieillir de deux à trois décennies<sup>27</sup>.

Dans cette discussion, la datation des monnaies du type «Büschel», le contexte archéologique de leur découverte en milieu La Tène finale n'a pas, à notre avis, retenu l'attention qu'il mérite: on rencontre ces monnaies à Bâle, sur l'oppidum du Münsterhügel et à Berne, Engenthalinsel, dans les secteurs Engemeisterfeld/Reichenbachwald, soit l'oppidum récent<sup>28</sup>; elles font par contre défaut dans les établissements plus anciens de la Gasfabrik et de Tiefenau de ces deux villes. On peut donc y voir, dans l'état des recherches, un argument en faveur d'une circulation vers le milieu et dans la seconde moitié du 1er siècle av. J.-C. Les nombreux «Büschel» de l'oppidum de Altenburg (Baden-Württemberg) près de Schaffhouse, n'apportent pas d'élément déterminant pour cette question en l'absence de la publication du contexte précis de leur découverte, toutefois tout à fait compatible, au vu de l'ensemble du mobilier, avec une date «tardive»<sup>29</sup>. Les monnaies qui ont été mises au jour à Vindonissa AG, dans la zone du camp légionnaire, installé dès l'époque augustéenne à l'emplacement d'un oppidum helvète daté également de la seconde moi-

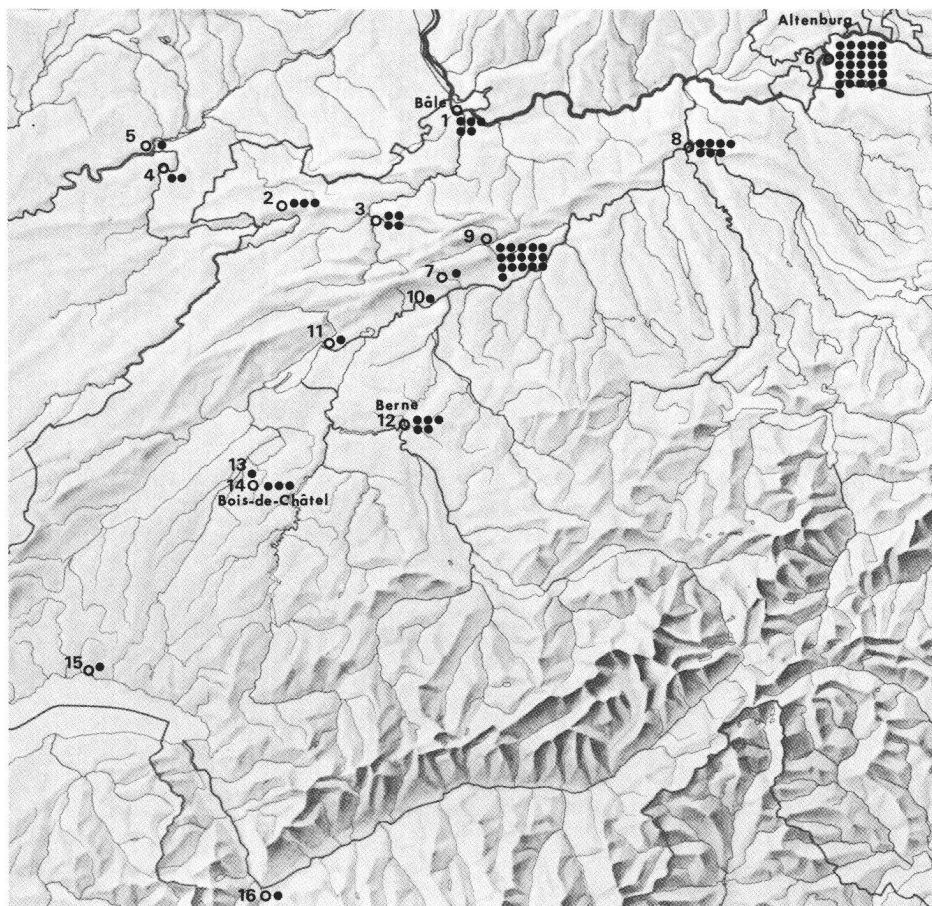


fig. 9

Carte de répartition des monnaies du type «Büschel» en Suisse et régions voisines (d'après Allen 1978, fig. 1; voir note 21. Seuls les compléments et corrections sont mentionnés plus en détail):

- 1 Bâle (5 ex.).
- 2 Cornol, Mont-Terri JU (3 ex.?): Meyer 1863, p. 4, n° 18. Forrer (note 37) fig. 511. Contrairement à Castelin 1978, n° 953 (Balsthal). Aperçu (décompte uniquement) sur les monnaies du Mont-Terri dans A. Quiquerez, *Topographie d'une partie du Jura oriental et en particulier du Jura bernois. Monuments de l'Ancien Evêché de Bâle* (1864) p. 56-57. De nombreuses monnaies celtiques du Mont Terri se trouvent à Porrentruy (Office du Patrimoine, collection du Collège - prise en compte ici -) à Berne, Zürich et Bâle (catalogue manuscrit de la collection A. Quiquerez) au moins.
- 3 Courroux JU (4 ex.?): Castelin 1978, n° 947. D'après le catalogue de A. Quiquerez, 10 monnaies de potin et 9 quinaires («Büschel», NINNO, TOGIRIX) auraient été trouvés en 1851 lors de la construction de l'école. Une partie de ces monnaies a été dessinée par A. Quiquerez, voir S. Martin-Kilcher, *Schweiz. Archiv für Volkskunde* 67, 1971, p. 368 («3 Büschel»).
- 4 Mandeure (2 ex.).
- 5 Bart (1 ex.).
- 6 Altenburg, Bad.-Würt. (26 ex.): décompte d'après la carte publiée dans «Die Kelten in Baden-Württemberg» (note 29) p. 241.
- 7 Balm (1 ex.).
- 8 Vindonissa AG (7 ex.): d'après Doppler (note 30) nos 51-57.
- 9 Balsthal (16 ex.?).
- 10 Près de Soleure (1 ex.): Meyer 1863, 4 n° 23: du trésor de Balsthal?
- 11 Bienne (1 ex.).

tié du 1er siècle av. J.-C., fournissent en revanche un meilleur argument en faveur d'une date «basse»<sup>30</sup>; on ne peut bien sûr exclure la possibilité que l'une ou l'autre de ces monnaies n'ait été perdue qu'au moment de l'occupation romaine, comme la seule monnaie du type «Büschel» mise au jour à Vidy, dans les fouilles du vicus gallo-romain de Lousonna, occupé dès l'époque augustéenne<sup>31</sup>.

Il semble en outre que les monnaies du type «Büschel», découvertes en contexte d'habitat, soient très souvent fourrées<sup>32</sup>, ce qui renforce l'idée que l'on ne peut pas en situer la frappe au tout début de la série.

Nous proposons donc de dater les trois monnaies du type «Büschel» du Bois de Châtel des environs du milieu du 1er siècle av. J.-C. ou des décennies suivantes (environ 60 à 30 av. J.-C.).

#### Les quinaires à la légende VATICO

Le médaillier du Musée romain d'Avenches possède une petite monnaie d'argent, bien conservée (fig. 4), qui représente un type monétaire remarquable à

plus d'un égard. Malheureusement, sa provenance n'est pas claire; elle fut simplement décrite en 1886 dans le livre d'inventaire sans indications supplémentaires<sup>33</sup>. On ne peut donc, sans autres, admettre une provenance locale de cette monnaie, car on sait que l'ancien fonds de la collection d'Avenches ne comporte pas seulement du matériel de la ville d'Aventicum et des environs, mais également des pièces de collections privées, parfois même achetées dans le commerce...<sup>34</sup>. C'est pour cette raison et en l'absence de tout parallèle, qu'une attitude réservée quant à la localisation et à l'interprétation de ce quinaire avait été adoptée dans sa publication en 1972<sup>35</sup>; le second exemplaire publié ici (fig. 5) offre désormais des critères de jugement nettement meilleurs qui sont intégrés dans la discussion qui suit.

Tout d'abord, il faut considérer, en terminologie numismatique, que nous avons affaire à deux types monétaires: les revers sont issus du même coin mais les avers diffèrent dans l'orientation de la tête (type A: tête à droite, fig. 4; type B: tête à gauche, fig 5).

Sur la base du premier quinaire du type VATICO uniquement, on ne pouvait

pas affirmer que la représentation de l'avvers était bien celle d'une tête humaine stylisée<sup>36</sup> plutôt que celle d'une tête d'animal, par exemple un protome de cheval<sup>37</sup>; le nouvel exemplaire montre clairement que le graveur a voulu représenter une tête aux traits humains. Les deux monnaies ont en commun une «couverture» de la tête caractéristique, constituée d'une rangée de demi-cercles<sup>38</sup>, un gros oeil, la représentation du cou par des lignes verticales parallèles. D'après les mesures, qui coïncident, il est fort vraisemblable que le même poinçon en demi-cercle ait été utilisé pour graver les deux coins d'avvers; comme, en plus, les deux revers sont issus du même coin, l'étroite parenté entre ces deux monnaies n'a plus besoin d'être démontrée.

*Quels modèles?:* la question de savoir qui représente cette tête sur les deux avers, conduit à quelques réflexions sur les sources d'inspiration possibles pour les quinaires de VATICO; dans cette recherche également, le nouvel exemplaire permet d'aller plus loin.

Les deux demi-cercles opposés sur la nuque, en relation avec le renflement en forme de goutte de cette «couvertu-

- 12 Berne (5 ex.): H.-M. von Kaenel, *Die Fundmünzen von der Engehalbinsel bei Bern. JbBHM Bern* 55/58, 1975/78, p. 103-113. Un autre exemplaire a été mis au jour dans les fouilles récentes de l'Engemeisterfeld (renseignement W.-E. Stöckli).
- 13 Avenches (1 ex.).
- 14 Avenches-Bois de Châtel VD (3 ex.). L'exemplaire publié (von Kaenel 1972, p. 58, n° 10) est une trouvaille ancienne, qui a été inscrite dans le livre d'inventaire en 1869 sans indication de provenance (n° 558). Pour les découvertes récentes, voir nos 2-4 (fig. 6-8).
- 15 Vidy-Lausanne VD (1 ex.): C. Martin (note 31) n° 6.
- 16 Martigny VS (1 ex.): renseignement A. Geiser, Lausanne. Voir A. Geiser et F. Wiblé, *Monnaies du site de Martigny. AS* 6, 1983, p. 68-77 (en particulier p. 70, fig. 6).

Belpberg BE: doit rayé être de la liste: voir H.-M. von Kaenel, *Der Schatzfund von republikanischen Denaren und gallischen Quinaren vom Belpberg (Kanton Bern)*, 1854. *Schweiz. Numismat. Rundschau* 59, 1980, p. 15-40 (en particulier p. 39).

Nous avons renoncé ici à une séparation des monnaies du type «Büschel» en différentes classes, comme l'a proposé Allen en 1978.

*Die Verbreitung der Büschelquinare in der Schweiz und den angrenzenden Gebieten.*  
*La repartizione delle monete del tipo «Büschel» in Svizzera e dintorni.*

re« de la tête, parlent en faveur d'une tentative de représenter un casque<sup>39</sup> plutôt qu'une chevelure bouclée<sup>40</sup>. Un coup d'oeil sur les quinaires des types de KALETEDOU<sup>41</sup>, TOGIRIX<sup>42</sup> ou Q DOCI SAM<sup>43</sup> montre que le graveur qui a fabriqué les deux coins d'avvers des quinaires de VATICO avait vraisemblablement une tête de la déesse Roma sous les yeux. Le collier, clairement indiqué, convient parfaitement à cette interprétation, comme la représentation du cou par des lignes verticales parallèles, plus rare il est vrai et avant tout répandue dans une autre zone géographique (tête de Roma sur les quinaires aux cavaliers, «Reiter-Quinare», de la vallée du Rhône)<sup>44</sup>. Si le graveur a effectivement voulu représenter un casque, le signe au-dessus de l'oeil pourrait également en faire partie (visière ?). Cette hypothèse dépend en fait essentiellement de l'interprétation à laquelle on veut bien souscrire pour les signes qui se trouvent devant le visage; une légende n'aurait rien d'anormal, bien au contraire, de nombreux types de monnaies de Gaule de l'Est ont une légende sur l'avvers comme sur le revers. Seuls les signes légèrement arqués au-

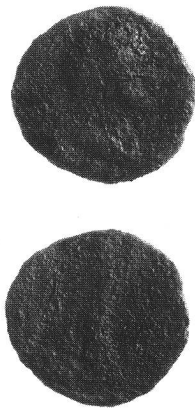


fig. 10  
 Monnaie impériale romaine du Bois de Châtel (1982) (= fig. 3,5). Ech. 1:1.  
 Kaiserzeitliche Münze vom Bois de Châtel.  
 Moneta imperiale romana di Bois de Châtel.



fig. 11  
 Denier légionnaire (Legio VI) de M. Antonius, frappé en 32/31 av. J.-C. du Bois de Châtel (19<sup>e</sup> s.) (= fig. 3,6, emplacement exact inconnu). Ech. 1:1. Photo R. Glauser.  
 Avers: galère à droite, au-dessus ANT AVG, au-dessous III VIR R PC.  
 Revers: aigle légionnaire entre deux enseignes, LEG VI. (M.H. Crawford, *Roman Republican Coinage*, Cambridge 1974, n° 554/19; von Kaenel 1972, p. 64, n° 47).  
 Republikanische Münze vom Bois de Châtel.  
 Moneta repubblicana romana di Bois de Châtel.

dessus de la ligne du nez au front sont profondément imprimés, les cercles devant la bouche et la haste au départ du cou déjà moins évidents; deux petits points au-dessus de ce cercle, à la hauteur de l'extrémité du nez avec éventuellement une haste verticale, sont à peine reconnaissables; une autre haste se dessine au-dessus du deuxième demi-cercle de la «couverture» de la tête tout au bord de la monnaie; le champ situé au-dessus du premier demi-cercle est par contre totalement lisse. Les espaces entre ces signes deviennent alors très inégaux, ce qui parle plutôt contre l'interprétation d'une légende. En admettant toutefois qu'il s'agisse bel et bien d'une légende, comment pourrait-on la restituer: (.IC.OI)? Il est toutefois impossible de se prononcer sur la base de nos deux seules monnaies. On peut aussi envisager la possibilité que le graveur n'a pas voulu transcrire une légende mais qu'il a simplement emprunté quelques signes à son modèle (on pourrait penser à un quinaire du type Q DOCI SAM) et comblé ainsi l'espace vide entre le visage et le bord du coin (pseudo-légende). La légende VATICO sur le revers<sup>45</sup>, li-

sible par contre sans équivoque possible, fournit un nom celtique qui n'était pas encore attesté<sup>46</sup>. On est en droit de penser qu'il s'agit, conformément à l'usage pour un grand nombre de monnaies celtiques, du nom du chef qui a le pouvoir de frapper monnaie<sup>47</sup>; ces deux monnaies nous apprennent donc le nom d'un chef celtique encore inconnu par ailleurs.

*Implications possibles:* l'emplacement de la frappe des quinaires du type VATICO ne peut pas être fixé avec certitude sur la base des deux seules monnaies connues à ce jour. Remarquons toutefois que l'une provient du Bois de Châtel et l'autre des anciennes collections d'Avenches (probablement découverte à proximité immédiate) et que les deux revers sont en plus issus du même coin! On est donc en droit d'admettre, jusqu'à preuve du contraire, qu'il s'agit d'une émission locale, des environs d'Avenches (et pourquoi pas du Bois de Châtel?), commandée par un chef helvète (tigurin?), du nom de VATICO. On ne dispose que de peu d'indications pour la datation de ces monnaies de VATICO; la présence du deuxième

exemplaire associé à des monnaies du type »Büschel« sur le Bois de Châtel, alliée à des considérations générales sur l'évolution du monnayage local, suggèrent cependant une date des environs du milieu du 1<sup>er</sup> siècle av. J.-C. ou des décennies suivantes.

## Le Bois de Châtel: un oppidum helvète?

Quatre monnaies, sans autres trouvailles, mobilier domestique ou restes de structures d'habitat, objectera-t-on, ne sont pas des témoignages suffisants pour permettre de postuler l'existence d'un oppidum celtique; c'est malgré tout quatre fois plus, répondrons-nous, que ce dont on disposait avant les premiers sondages au Mont-Vully...

Rappelons encore à ce propos la découverte d'un denier légionnaire, de Marc-Antoine (fig. 10), dans le ruisseau de la Perche, sur le versant nord-ouest du Bois de Châtel, vers le milieu du siècle dernier (voir plus haut).

A part un terminus post quem (32/31 av. J.C.), cette monnaie, qui peut avoir une longue durée de circulation, reste compatible avec une occupation pré-romaine postulée.

Les eaux du Bois de Châtel, abondantes comme le relevait déjà Naef, ont d'ailleurs été captées et canalisées à l'époque romaine<sup>48</sup>.

Curieusement, l'hypothèse de Naef quant à l'existence d'un oppidum celtique (voir plus haut) a été totalement négligée par la suite.

Une analyse détaillée de la topographie des lieux qui, nous l'avons vu, est fortement entravée par une abondante végétation comme à l'époque de Naef déjà, reste à entreprendre; toutefois, des mouvements de terrain, peu compatibles avec une morphologie glaciaire peuvent être reconnus de part et d'autre du chemin principal traversant le Bois de Châtel du sud-ouest au nord-est, près des points »I« et »II« du plan Naef (fig. 3, qui d'ailleurs ne sont pas indiqués de manière claire).

Nous interprétons, à titre hypothèse, ces »anomalies« comme les restes de levées de terre d'une fortification; on peut même tenter de restituer une porte à ailettes rentrantes (»Zangentor«), bien caractéristique de ces fortifications de part et d'autre du chemin, prolongeant l'accès de l'oppidum, ce que la

carte topographique laisse entrevoir (fig. 1)<sup>49</sup>.

Le reste du tracé du rempart devra être recherché, sur le versant sud-est; la trace d'un fossé, précédant ce dispositif, ne peut être reconnue avec certitude, banalisée par l'érosion comme dans bien d'autres sites, le Mont-Vully par exemple<sup>50</sup>.

La fermeture du dispositif au sud-ouest reste à découvrir, suggérée toutefois par le relief reporté sur le plan Naef (fig. 3).

Mais arrêtons là l'exposé de notre hypothèse de travail, qu'aucune preuve archéologique ne peut pour l'instant venir confirmer ou démentir...

## Un castrum à l'époque romaine tardive

A part la monnaie de Marc-Antoine, une seule monnaie impériale (fig. 11), dans un état de conservation précaire, remontant à la seconde moitié du 1<sup>er</sup> siècle ap. J.-C., a été mise au jour sur les pentes du versant sud-est du Bois de Châtel par les mêmes prospecteurs (fig. 3). D'autres monnaies des »environs d'Avenches«, conservées au Musée romain (et pourquoi pas l'autre »Büschelquinar«, voir note 34), pourraient très bien également lui être attribuées... Malheureusement, les quelques tessons de céramique mentionnés dans la littérature ne peuvent être individualisés.

Malgré l'impossibilité dans laquelle on se trouve de pouvoir proposer une date précise pour les restes architecturaux en partie mis au jour par Naef, une construction au Bas-Empire ne fait aucun doute, à une époque où l'ancienne capitale, la colonie d'Aventicum dans la plaine, était sinon ruinée et abandonnée sous la pression des invasions alémanes, du moins ne jouait plus aucun rôle central.

Une tour d'angle circulaire, polygonale à l'extérieur, a en partie été dégagée au sud, ainsi que les deux tours, polygonales également, flanquant de part et d'autre l'entrée du castrum, d'une largeur de 6,5 m., sur le versant sud-ouest (fig. 12).

Les murs de maçonnerie ont une épaisseur moyenne de 2 m.; au-dessus du ressaut de fondation, une assise de gros blocs de grès (de Châtel semble-t-il) a été reconnue, soubassement du mur montant en petit appareil, de grès et de

calcaire hauterivien, provenant, comme le suggère Naef, des ruines d'Aventicum (certaines pierres portent des traces de feu) (fig. 13).

Un tronçon du sondage »a« présente même dix claveaux constituant un arc, interprété par Naef comme étant peut-être une baie effondrée. Un autre tronçon, dans le sondage »b«, a livré un bloc de grès portant les restes d'une ornementation sculptée, sans doute un motif végétal<sup>51</sup>.

Les dimensions de l'enceinte ne peuvent être restituées avec certitude. La longueur totale du mur sud-ouest est de 112 m. (à l'extérieur; 30 m. de l'angle sud à la tour bordant l'entrée), mais curieusement aucun retour de mur vers le nord-est n'a été reconnu à la fouille!

Naef envisageait la possibilité, vu la pente abrupte, de l'existence d'une simple levée de terre ou d'une palissade; peut-être n'a-t-il jamais été terminé, comme le proposait Schwarz (note 12), ce qui demanderait à être précisé par des fouilles. La longueur ne peut pas non plus être restituée, reconnue sur au moins 182 m. Les murs au nord-est et peut-être au nord-ouest ont-ils été démantelés? Les chemins que l'on retrouve en forme de rectangle sur le plan Naef (fig. 3) n'en prolongeraient-ils pas le tracé, ou celui d'un fossé les bordant? Seuls de nouveaux sondages pourraient permettre d'aborder ces questions.

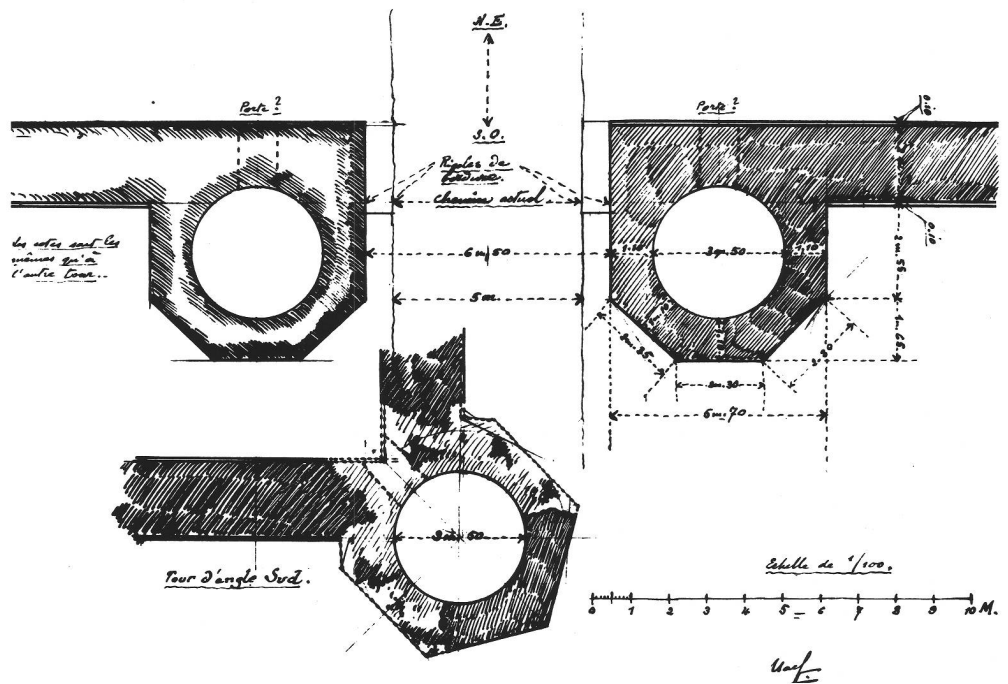
Remarquons enfin que le tracé de la route, la voie principale à l'époque romaine tardive, avec la porte du castrum mise au jour en 1910, reprend peut-être le tracé de l'ancienne route celtique, jusqu'à l'extrémité nord-est, où nous parlions audacieusement de »Zangentor«. A ce niveau, le parallèle de Bâle, Münsterhügel s'impose, avec un prolongement du tracé celtique jusqu'à nos jours, ou de Vindonissa, ou encore de Genève et de bien d'autres sites celtiques réoccupés dans ces temps difficiles de la fin de l'Empire romain<sup>52</sup>.

A cet emplacement nord-est, les points »I« et »II« du plan Naef (fig. 3), la configuration mouvementée du terrain laisse deviner l'existence de constructions enfouies; des fragments de pierres taillées, dont du calcaire à nouveau et d'autres vestiges, avaient été décelés et transmis dans la littérature, ainsi que l'angle d'un mur maçonné, mis au jour en 1910. S'agit-il de bâtiments en relation avec le castrum, ou faut-il postuler l'existence de constructions médiévales dont tout témoin évident fait encore défaut?



fig. 12

Relevé original de la main de Naef de la porte du castrum flanquée de 2 tours et de la tour de l'angle sud (voir note 2). Ech. 1 : 200.  
Originalplan des von A. Naef ausgegrabenen, von zwei Türmen flankierten spätrömischen Kastelltores vom Bois de Châtel.  
Disegno originale della mano di Naef della porta del castrum.



Au sud de ces vestiges, les traces d'anciennes carrières de molasse sont reconnaissables, exploitées à l'époque romaine sans doute (fondement des murs du castrum) et jusqu'au 19<sup>e</sup> siècle, mais sans grande envergure vu la médiocre qualité de la roche.

## Considérations générales d'ordre historique

Nous pouvons alors, en guise de conclusion, nous aventurer à reprendre et compléter le modèle historique proposé dans l'article précédent (p. 107 s.). L'oppidum du Mont Vully, du moins le vaste dispositif défensif mis en valeur récemment, remontant à la fin du 2<sup>e</sup> ou la première moitié du 1<sup>er</sup> siècle av. J.-C., est abandonné définitivement après un incendie qui pourrait très bien être celui de 58 av. J.-C. ... Les Helvètes sont contraints par César de rentrer au pays, battus et décimés si l'on croit les Commentaires du général romain (qui ne peuvent toutefois être pris à la lettre, voir p. 108). Ils ne réoccupent pourtant pas leur ancienne place forte, mais s'installent au Bois de Châtel, d'une surface nettement inférieure à celle du Mont Vully, ce qui est un phénomène général pour les oppida de la seconde moitié du 1<sup>er</sup> siècle av. J.-C.<sup>53</sup>. L'analyse

numismatique, nous l'avons vu, permet de proposer cette hypothèse: la présence de quinaires du type »Büschel«, le fait qu'ils soient fourrés, comme le quinaire de VATICO, sont des caractéristiques »tardives« dans le 1<sup>er</sup> siècle av. J.-C. Qu'une occupation contemporaine de celle du Vully ait déjà existé au Bois de Châtel ne peut être envisagé faute d'arguments supplémentaires.

Nous proposons à titre d'hypothèse d'y voir la résidence de ce chef VATICO, le premier helvète (Tigurin même peut-être) attesté par l'archéologie et qui prend place aux côtés des noms prestigieux de DIVICO ou ORGETORIX, connus par l'histoire<sup>54</sup>.

L'oppidum du Bois de Châtel sera alors à son tour délaissé à la fin de La Tène, dans les dernières années précédant notre ère qui verront naître la future capitale de l'Helvétie romaine, Aventicum; à ce jour les premières couches d'occupation sur ce nouveau site dans la plaine remontent à la fin du 1<sup>er</sup> siècle av. J.-C., suivant de peu la mise en place effective de l'administration romaine sur le Plateau suisse<sup>55</sup>.

Durant la période florissante de plus de deux siècles de domination romaine, le Bois de Châtel semble tomber dans l'oubli, si ce n'est peut-être fréquenté pour sa molasse, utilisée dans le centre urbain dans les constructions de systèmes de chauffage avant tout, et pour

son débit d'eau, canalisé (rappelons la trouvaille d'une monnaie du 1<sup>er</sup> siècle ap. J.-C., - fig. 11). Sa présence, avec des ressources défensives évidentes, revient à l'esprit des habitants de la région à l'époque romaine tardive alors que l'Empire s'effrite sous la pression des envahisseurs du nord, tout d'abord des Alamans dès le milieu du 3<sup>e</sup> siècle ap. J.-C. Depuis quand et combien de temps ce castrum a-t-il été en activité, fin du 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> siècle?, on ne peut l'évaluer dans l'état de nos connaissances archéologiques.

De même, l'éperon barré, qui porte le nom évocateur de »Signal de la Reine Berthe« à l'extrémité nord-ouest du Bois de Châtel (point »III« du plan de Naef, fig. 3), aux levées de terre et fossés encore très clairement marqués, ne peut être intégré dans ce schéma grossier d'interprétation faute d'indices archéologiques. Il s'agit peut-être d'un ouvrage protohistorique ou plus vraisemblablement, dans son état actuel, d'époque médiévale.

L'épais couvert forestier et l'humus envahissants du Bois de Châtel cachent encore leurs secrets, dont l'infime partie dévoilée à ce jour laisse présager de son importance historique dans le cadre des études portant sur la fin de La Tène et l'époque romaine sur le Plateau suisse, et plus particulièrement en relation avec la ville romaine d'Aventicum.

## Abréviations utilisées:

Allen 1978. D.F. Allen, The coins from the Oppidum of Altenburg and the Bushel Series. *Germania* 56, 1978, p. 190-229.  
 Castelin 1978. K. Castelin, Keltische Münzen. Katalog der Sammlung des Schweizerischen Landesmuseums Zürich I (1978).  
 von Kaenel 1972. H.-M. von Kaenel, Die Fundmünzen aus Avenches I. Teil. Schweiz. Numismat. Rundschau 51, 1972, p. 47-128.  
 Meyer 1863. H. Meyer, Beschreibung der in der Schweiz aufgefundenen Gallischen Münzen. Mitt. der Antiquarischen Gesellschaft in Zürich (MAGZ) 15, 1, 1863, p. 1-30.  
 de La Tour 1892. H. de La Tour, Atlas de monnaies gauloises (1892).

1 L'archéologue cantonal en fut alors informé, ainsi que la conservatrice du Cabinet des Médailles à Lausanne, responsable de la conservation de ces monnaies (qui, conformément à la loi, sont devenues propriété de l'Etat de Vaud); elles y seront déposées.  
 2 E. Secrétan, Le plan d'Aventicum, texte explicatif. Bull. Pro Aventico 11, 1888, p. 55. A. Naef, Exploration au Mont de Châtel dit: «Bois de Châtel», près d'Avenches. Rapport manuscrit de mars 1910 (Archives cantonales vaudoises, Lausanne, AMH, A 18/3, A. 1444. Copie manuscrite au Musée romain, Avenches). Le plan qui accompagne ce rapport (B 761) reproduit ici, fig. 3, est également conservé à Avenches.  
 3 C. Bursian, Aventicum Helvetiorum, MAGZ 16, 1867, p. 11.  
 4 Catalogue des Antiquités du musée d'Avenches II, p. 248 (n° 435), rédigé en 1867.  
 5 L. Martin, Catalogue du médaillier d'Avenches. Bull. Pro Aventico 6, 1894, p. 2.  
 6 Secrétan (note 2) p. 55.  
 7 J. Mayor, Avenches. Note sommaire sur des vestiges de murs découverts au sommet du Bois-de-Châtel. (Rapport manuscrit du 10. 8. 1898. Archives cantonales vaudoises, AMH, A 18/3, A. 1437, 1-3).  
 8 Rapport mentionné à la note 2, p. 5.  
 9 W. Cart, Fouilles de M. Naef au Bois de Châtel. Bull. Pro Aventico 10, 1910, p. 47-51. ASSP 3, 1911, p. 113.  
 10 A. Naef, Avenches. Revue hist. vaudoise 37, 1929, p. 39.  
 11 F. Stähelin, Die Schweiz in römischer Zeit (1948)<sup>3</sup> p. 284. D. van Berchem, Aspects de la domination romaine en Suisse. Rev. suisse d'histoire 5, 1955, p. 168. G. Th. Schwarz, Die Kaiserstadt Aventicum (1964) p. 122-123 (les fibules et autres objets préromains dont parle cet auteur ne proviennent toutefois pas des fouilles Naef; il s'agit de trouvailles anciennes d'Avenches ou des environs, comme il le consigne dans son journal, note 2).  
 12 H. Bögli, Aventicum. Bonner Jahrb. 172, 1972, p. 178.  
 13 Rapport mentionné à la note 2, p. 4.  
 14 von Kaenel 1972, p. 103-104. La provenance de ce coin ne peut être précisée dans les environs d'Avenches.  
 15 Schwarz (note 12). H. Bögli, Aventicum. Schweizer Heimatbücher 107/10a, 1970, p. 6-7; idem (note 13); idem, Aventicum cité romaine. Archéologia N° 70, 1974, p. 28-29.  
 16 L'auteur de cette partie de l'article (H.-M. v. K.) remercie M. Amandry (Paris), R. Frei-Stolba (Berne), A. Geiser (Lausanne), J.P.C. Kent (Londres) et S. Schultz (Berlin) pour les renseignements et informations qu'ils ont bien voulu lui communiquer. Lui sont également précieuses une série de lettres qu'il a pu échanger au sujet du premier quinnaire du type VATICO en 1972/73 avec J.-B. Colbert de

Beaulieu (Joinville-le-Pont) et les regrettés D.F. Allen et K. Castelin. Pour l'invitation à présenter ici les quatre monnaies du Bois de Châtel ainsi que pour la traduction du manuscrit allemand, il exprime sa reconnaissance à G.K.  
 18 Ce quinnaire de VATICO, les trois «Büschel» et le premier quinnaire de VATICO ont été soumis à des analyses par fluorescence X au «Mineralogisch-petrographisches Institut» à Bâle (Dr. W.B. Stern); nous ne pouvons interpréter les résultats en l'absence d'un échantillonnage d'analyses représentatif.  
 19 Nous conservons ici l'appellation «Büschel» de la langue allemande, également adoptée en anglais («Bushel»: Allen 1978, p. 193); en français: monnaie au rameau.  
 20 Allen 1978; plus particulièrement p. 215-216.  
 21 D'après Allen 1978, fig. 1; voir fig. 9, avec compléments.  
 Nous avons renoncé ici à une séparation des monnaies du type «Büschel» en différentes classes, comme l'a proposé Allen en 1978.  
 22 A. Blanchet, Traité des monnaies gauloises (1905) p. 579-580, n° 169.  
 23 de La Tour 1892, Pl. 38, 9347, 9355. Castelin 1978 nos 960-972.  
 24 Sur ce point, comme pour la datation tardive des monnaies de potin du soi-disant type helvète (Castelin 1978, nos 905-920), il nous paraît difficile de suivre D.F. Allen.  
 25 U. Friedländer, Ein Fund keltischer Silbermünzen aus Franken. Schweiz. Münzbl. 28, 1978, p. 21-38. B.-U. Abels et B. Overbeck, Ein Schatzfund keltischer Münzen aus Neuses, Gemeinde Eggolsheim, Landkreis Forchheim, Oberfranken. Das Arch. Jahr in Bayern 1981 (1982) p. 126-127.  
 26 H. Reim, Ein Versteckfund von Münzen und Fibeln aus der Spätlatènezeit bei Langenau, Alb-Donau-Kreis. Arch. Ausgrabungen 1979. Bodendenkmalpflege in der Reg.-Bez. Stuttgart und Tübingen (1980) p. 50-53.  
 27 H. Polenz, Münzen in latènezeitlichen Gräbern Mitteleuropas aus der Zeit zwischen 300 und 50 v. Chr. Bayer. Vorgeschichtsbl. 47, 1982, p. 27-222 (particulièrement p. 155-160).  
 28 A. Furger-Gunti et H.-M. von Kaenel, Die keltischen Fundmünzen aus Basel. Schweiz. Numismat. Rundschau 55, 1976, p. 35-76.  
 29 Allen 1978. Sur le site de Altenburg, voir en dernier lieu: F. Fischer, Altenburg, dans K. Bittel, W. Kimmig et S. Schiek (éd.), Die Kelten in Baden-Württemberg (1981) p. 290-296.  
 30 H.W. Doppler, Die keltischen Münzen von Vindonissa. JbGPV 1977, p. 37-61. Sur le site de Vindonissa, voir en dernier lieu: M. Hartmann, Das Legionslager von Vindonissa. Arch. Führer der Schweiz 17 (1983).  
 31 C. Martin, Les monnaies. LOUSONNA. Bibliothèque historique vaudoise 42, 1969, p. 109, n° 6. Pour le contexte, voir G. Kaenel, M. Klausener et S. Fehlmann, Nouvelles recherches sur le vicus gallo-romain de Lousonna. LOUSONNA 2, CAR 18, 1980.  
 32 A Bâle et à Berne, tous les «Büschel» sont fourrés («subaerat»). On ne dispose pas d'information pour Vindonissa. Les monnaies de Altenburg devraient être revues sous cet angle.  
 33 Catalogue des Antiquités du Musée d'Avenches II, p. 280, n°701: «Monnaie gauloise. Tête d'un animal sauvage. Le cheval gaulois et en-dessous VMICO». von Kaenel 1972, p. 59, n° 11.  
 34 von Kaenel 1972, p. 50-53.  
 35 von Kaenel 1972, p. 101-102.  
 36 Monnaies et Médailles S. A., Bâle, Vente publique 47, 1972, n° 309.  
 37 R. Forrer, Keltische Numismatik der Rhein- und Donaulande (1908) fig. 186, 187. A. Pautasso, Le monetazioni preromane con leggen-

de in alfabeto leponzio emesse da popoli delle regioni alpine. Atti del Centro Studi e Documentazione sull'Italia Romana 7, 1975-76, p. 473-500, en particulier p. 486-499.  
 38 Comme par exemple Castelin 1978, n° 679, 680, 875.  
 39 Comme sur les exemplaires mentionnés à la note 38.  
 40 Comme par exemple de La Tour 1892, Pl. 16, 5351; Castelin 1978, n° 771.  
 41 Castelin 1978, nos 612-696.  
 42 Castelin 1978, nos 711-724.  
 43 Castelin 1978, nos 755-763.  
 44 J.-C. Richard, dans: Studien zu Fundmünzen der Antike I (1979) p. 197-223, en particulier fig. 5822, 5827, 5832, 5838.  
 45 On peut se demander s'il ne faut pas compléter en VATICOS - Vaticus.  
 46 Ouvrages consultés: A. Holder, Alt-celtischer Sprachschatz I-III (1896-1913). K.H. Schmidt, Die Komposition in gallischen Personennamen. Zeitschr für celt. Philologie 26, 1975, p. 33 s. D.E. Evans, Gaulish Personal Names (1967). J. Whatmough, The Dialects of Ancient Gaul (1970). - Pour Vatia, Vatiacum, Vatis, Vato, Vatta, Vattia, Vatticinus, Vatto voir Holder 1913, col. 125-127. Vaticon[um] voir CIL VII 1338, 27 et Vat[iaucus] voir l'Année Epigraphique 1975, 141 n° 544. - On devrait également se poser la question de savoir si l'inscription funéraire CIL XIII 7026 (Howald-Meyer n°475) ne doit pas être lue comme Rufus Coutus Vati filius natione Elvetius... au lieu de Rufus Coutusvati filius natione Elvetius..., suggéré par les différents éditeurs. A propos du Cognomen Coutius voir Holder 1896, col. 115, pour Vatto Howald-Meyer n° 177, d'Yverdon, et 181, de Riaz.  
 47 J.-B. Colbert de Beaulieu a établi une liste des légendes sur monnaies qui correspondent aux noms des chefs mentionnés par César (dans: R. Forrer, Keltische Numismatik der Rhein- und Donaulande II, 1969<sup>2</sup>, p. 42-45).  
 48 J.-P. Aubert, Les aqueducs d'Aventicum. Bull. Pro Aventico 20, 1969, p. 23-36 (en particulier p. 25-26).  
 49 A propos de «Zangentor», voir l'article de W. Dehn, Zangentore an spätkeltischen Oppida. Pamatky Arch. 52, 1961/62 p. 390-396.  
 50 Voir l'article précédent, p. 104s.  
 51 Ce fragment n'a pu être retrouvé.  
 52 L. Berger, Archäologischer Rundgang durch Basel. Arch. Führer der Schweiz 16 (1981). - Hartmann 1983 (note 30). - J.-L. Maier et Y. Mottier, Les fortifications antiques de Genève. Genava 24, 1976, p. 239-297.  
 53 Mentionnons pour le Plateau suisse l'oppidum réduit de Berne-Engelhalbinsel, tout de même d'une surface encore importante: H.-J. Müller-Beck et E. Etlinger, Die Besiedlung der Engelhalbinsel in Bern auf Grund des Kenntnisstandes vom Februar des Jahres 1962. Ber. RGK 43-44, 1962-63, p. 107-153. - Les autres oppida attestés par l'archéologie ont une surface beaucoup plus limitée, de quelques hectares seulement, comme Bâle-Münsterhügel, Vindonissa ou Genève (voir notes 30, 53).  
 54 Dans «La Guerre des Gaules» de Jules César, au livre I. - KORISIOS de l'épée de Port BE, n'est pas forcément le nom d'un helvète (R. Wyss, Das Schwert des KORISIOS. Jahrb. BHM Bern 34, 1954, p. 201-222).  
 55 Une très ancienne construction de bois d'Aventicum, dans l'Insula 15, a été datée par la dendrochronologie de 8 ap. J.-C. (date relative, en l'absence de l'aubier: A. Tuor, Aventicum, Insula 15. Rapport de la fouille de sauvetage exécutée en 1979. Bull. Pro Aventico 26, 1981, p. 64). Un sauvetage effectué en 1980 dans l'Insula voisine, 14, a fourni des bois de construction dont la date d'abattage a

fig. 13

Un tronçon du mur du castrum du Bois de Châtel (fig. 3, IVa). Fouilles Naef, 12. 4. 1910.

Ein Stück der spätrömischen Kastellmauer auf Bois de Châtel.

Una parte del muro del castrum di Bois de Châtel.



été déterminée à 12 av. J.-C.  $\pm$  5 ans! (Laboratoire romand de dendrochronologie, Ch. Orce). Le mobilier le plus ancien recueilli à ce jour (terre sigillée italique, service Ic et II) correspond bien à cette date des 10 ou 15 dernières années du 1<sup>er</sup> s. av. J.-C. (mais rappelons à ce propos que l'on a rarement dégagé les couches reposant sur le terrain stérile au cours de l'histoire des fouilles à Avenches!).

Bei den vier Münzen handelt es sich um drei sog. Büschelquinare, die gerade in unserem Gebiet in der zweiten Hälfte des 1. Jahrhunderts v. Chr. sehr verbreitet waren. Das vierte Münzchen dagegen besitzt zur Zeit erst ein Vergleichsstück, nämlich eine Silbermünze in den alten Beständen des Museums Avenches, das sehr wohl in der Umgebung der Stadt gefunden worden sein kann. Die Übereinstimmung zwischen diesen beiden Münzen ist so gross, dass ihre Rückseiten mit demselben Stempel geschlagen worden sein müssen. Die Vorderseite der Münzen zeigt, dass sie von republikanischen Denaren mit dem Kopf der Göttin Roma inspiriert sind; auf der Rückseite tragen sie eine Legende mit dem Namen VATICO.

Nach vielen vergleichbaren Typen von Keltenmünzen aus dieser Zeit wissen wir, dass auf diesen Münzen jeweils der Name des keltischen Stammeschefs erscheint, der für sich das Recht der Münzprägung beanspruchte. Bei den VATICO-Münzen fassen wir damit einen bisher nicht bekannten Chef - wohl der Helvetier (Tiguriner?) - aus der Zeit nach der Rückkehr von Bibracte. Zusammen mit den Grabungen auf dem Mont Vully (vgl. S. 102 ff.) vervollständigt diese Entdeckung ein neues Bild von den geschichtlichen Vorgängen seit dem 2. Jahrhundert v. Chr. und bis zum Beginn der Römerzeit. Auf dem Bois de Châtel sind zwar zurzeit noch keine Baustrukturen und weitere Funde aus der Spätlatènezeit bekannt, doch könnte hier sehr wohl ein Spätlatène-Oppidum gestanden haben. In spätrömischer Zeit wurde auf der Anhöhe ein Kastell erbaut, dessen Ummauerung A. Naef bereits zu Beginn unseres Jahrhunderts teilweise ausgegraben hat.

Il Bois de Châtel presso Avenches nella luce di nuove scoperte-oppidum celtico (?) e fortezza tardoromana.

In giugno del 1982 passeggiatori scoprirono sull'altura del Bois de Châtel presso Avenches quattro monete d'argento celtiche che contribuiscono alla conoscenza del periodo di transito dal celtico al romano nella nostra regione. Si tratta di tre quinari molto sparsi particolarmente in nostra regione nella seconda metà del 1<sup>o</sup> secolo a. C. e di una moneta d'argento identica ad una dell'antico inventario del museo di Avenches e che può benissimo provenire dai dintorni della città. Si tratta dell'unico esemplare di moneta paragonabile. Le due monete sono tanto similari che il retro deve essere stato battuto nella stessa forma. La faccia delle monete è ispirata da denari repubblicani con testa della dea Roma e sul retro c'è una leggenda con il nome VATICO.

Secondo numerosi tipi di monete celtiche paragonabili di quest'epoca si sa che le monete portano il nome del capo tribù che riteneva suo diritto esclusivo di battere moneta. Le monete VATICO indicano un capo finora sconosciuto - degli Elveti (Tigurini?) - del periodo dopo il ritorno di Bibracte. Insieme ai scavi sul Mont Vully (vedi p. 102) questa scoperta completa la nuova immagine degli avvenimenti storici dal 2<sup>o</sup> secolo a. C. fino all'inizio dell'era romana. Mancano finora tracce di edifici ed altri oggetti del Latène finale sul Bois de Châtel, ma potrebbe benissimo esserci stato un oppidum. Nell'epoca tardoromana è stata costruita una fortezza sull'altura. A. Naef ne ha parzialmente scavato le mura all'inizio del nostro secolo.

### Der Bois de Châtel bei Avenches im Licht neuer Funde - keltisches Oppidum (?) und spätrömisches Kastell

Im Juni 1982 entdeckten interessierte Spaziergänger auf der markanten, bei Avenches gelegenen Anhöhe des Bois de Châtel vier keltische Silbermünzen, die einen interessanten Beitrag zur Geschichte unseres Gebiets am Übergang von der Kelten- zur Römerzeit liefern.